

ATELIER NUISANCES PHYSIQUES – VIBRATIONS SYMPOSIUM 2 ET 3 DECEMBRE 2004

Les intervenants étaient :

Pr Lasfargues (université de Tours)

Mr Beaujon (société DBI) cabinet d'études

Pr Lasfargues sera là pour balancer la réflexion sur les effets sur la santé.

Mr Beaujon quant à lui fera une présentation powerpoint sur les vibrations.

La parole est donnée aux personnes présentes par rapport aux questions et attentes de chacun.

Première question :

une infirmière travaillant en mairie pose la question suivante :

«Y-a-t-il des risques liés aux vibrations pour les personnes travaillant sur les motos-crottes ? »

Pr Lasfargues en profite pour expliquer l'importance du suivi des personnes exposées.

L'atelier permettra de comprendre la définition des éléments vibrants, de connaître les réglementations et normes. Un temps est prévu aussi pour parler des champs magnétiques.

Mr Beaujon démarre son intervention.

Il parle de vibrations, explique que le bruit est une vibration. Exemple des cordes vocales qui vibrent lorsque l'on parle.

Il met bien en évidence la différence entre le bruit et le vibration tout en donnant les points communs. Pour le bruit on se réfère à une dose par rapport au temps de travail. Pour les vibrations, c'est pareil. Mais on parle de fréquences plus basses lorsque l'on parle de vibrations (entre 2 et 80 Hz).

Chaque personne va vibrer différemment par rapport aux vibrations.

Pr Lasfargues alimente l'intervention de Mr Beaujon en parlant des organes récepteurs des vibrations (nerfs sensitifs, récepteur vestibulaire (oreille), ou occulo-vestibulaire (yeux))

Il nous parle du mal de mer et du mal de l'espace avec leurs différents mécanismes.

Mr Beaujon enchaîne par une démonstration des phénomènes vibratoires à l'aide d'une boîte à musique. « Il faut comprendre le phénomène pour apporter des solutions et mettre en oeuvre des actions. Il est important de connaître la richesse fréquentielle d'un support. »

Différentes questions sont posées sur :

- l'action à apporter sur les moteurs de voiture lors de la fabrication de ceux-ci
- la qualité recherché de la vibration des bols vibrants nous permet-elle de trouver des solutions pour éviter les effets néfastes ?

Réponse de Mr Beaujon : oui car il faut jouer sur la variation de l'intensité et la variation de la fréquence des vibrations. Cependant, cela reste critique pour trouver la bonne variation et de fréquence et d'intensité de la masse qui vibre.

Pr Lasfargues met l'accent sur le fait qu'il existe des normes qui peuvent aider à prévenir des dangers des vibrations sur la santé.

Il existe aussi des étiquetages obligatoires et des protections pour lutter. Il faut également apprendre aux personnes comment utiliser les machines.

La suite de l'atelier s'est fait sous forme de nombreux échanges. Chaque participant y est allé de son expérience et de ses interrogations...

Mr Beaujon peut aider à analyser un problème de vibration et proposer des solutions grâce à son cabinet d'études. Pr Lasfargues nous a guidé sur les effets sur la santé et le rôle de prévention d'un service de santé au travail par rapport à ce risque professionnel.